

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES LAURENTIDES



## 6 juin 2011

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Labelle dûment convoquée par la secrétaire-trésorière et tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le six juin deux-mille-onze (6 juin 2011) à dix-sept heures quarante-cinq (17 h 45) à laquelle étaient présents et formant quorum :

Sont présents : MME La conseillère Nadia Masse

MM Le conseiller Claude Nantel

Le conseiller Claude Labonté Le conseiller Michel Lefebvre Le conseiller Patrice Charrette

Est absent : M. Le conseiller Robert Bergeron

Sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Brassard. Aussi présente, Mme Claire Coulombe, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Le secrétaire-trésorière et directrice générale certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil le 1<sup>er</sup> juin 2011.

### 3. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par la secrétaire-trésorière, le maire déclare la séance ouverte. Il est 17 h 45.

## 4. RÉS. 192.06.2011 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par le conseiller Michel Lefebvre APPUYÉ par le conseiller Claude Labonté ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour suivant:

# ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE 6 JUIN 2011 À 17 H 45

- 1. Prière / Moment de réflexion
- 2. Présences
- 3. Ouverture de la séance
- 4. Adoption de l'ordre du jour
- 5. Appels d'offres et contrats
  - 5.1 Appel d'offres numéro 2011-03 relatif à des travaux de nettoyage sur le Sentier national : Octroi de contrat;

#### 6. Administration

6.1 Tirage pour le Festival de la Rouge au profit du Carrefour Jeunesse Desjardins;



# 7. Règlement et avis de motion

- 7.1. Avis de motion : Règlement numéro 2011-206 octroyant une aide de 250 000 \$ à l'Association des propriétaires de la Rive Ouest du Lac-Labelle afin d'assurer le maintien d'un chemin sur des terres de la Couronne et son accès au public et décrétant un emprunt à ces fins;
- 8. Période de questions et réponses
- 9. Levée de la séance

Adoptée

RÉS. 193.06.2011

5.1

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2011-03 RELATIF À DES TRAVAUX DE NETTOYAGE SUR LE SENTIER NATIONAL : OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à l'appel d'offres numéro 2011-03 relatif à la réalisation de travaux de nettoyage sur le sentier national;

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière et directrice générale adjointe a procédé, le 26 mai 2011 à 14 h 05, à l'ouverture des soumissions;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'ouverture des soumissions, sur cinq (5) soumissionnaires invités, trois soumissions ont été reçues et ouvertes le 26 mai dernier à 14 h 05, soient :

SOUMISSIONNAIRE	PRIX (avant taxes)
André Laurin	36 247,00 \$
Coop forestière des Hautes-Laurentides	39 500,00 \$
Entreprise Francis Laurin	65 660,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service de l'urbanisme quant à l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit M. André Laurin;

# **EN CONSÉQUENCE:**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Patrice Charette APPUYÉ par le conseiller Claude Labonté ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la Municipalité de Labelle retienne les services de M. André Laurin pour la réalisation de travaux de nettoyage sur le sentier national, au coût total maximum de 36 247,00 \$ plus les taxes, tel que soumissionné en date du 26 mai 2011 conformément aux documents de soumission de la Municipalité, soit à l'appel d'offres numéro 2011-03 sur invitation.

Que la présente résolution tienne lieu de contrat entre les parties.

Que la dépense liée au présent contrat soit prise à même la subvention obtenue par la Municipalité dans le cadre du Programme de mise en valeur du milieu forestier, volet II.

Adoptée



## 6.1 RÉS. 194.06.2011

# TIRAGE POUR LE FESTIVAL DE LA ROUGE AU PROFIT DU CARREFOUR JEUNESSE DESJARDINS

Il est PROPOSÉ par la conseillère Nadia Masse APPUYÉE par le conseiller Claude Nantel ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de 2 billets de tirage pour le Festival de la Rouge au profit du Carrefour Jeunesse Desjardins qui aura lieu le 14 juin prochain, au coût de 100 \$ chacun.

Adoptée

7.1 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT NUMÉRO 2011-206 OCTROYANT UNE AIDE DE 250 000 \$ À L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE LA RIVE OUEST DU LAC-LABELLE AFIN D'ASSURER LE MAINTIEN D'UN CHEMIN SUR DES TERRES DE LA COURONNE ET SON ACCÈS AU PUBLIC ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT À CES FINS

Le conseiller Claude Nantel donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du règlement numéro 2011-206 octroyant une aide de 250 000 \$ à l'Association des propriétaires de la Rive Ouest du Lac-Labelle afin d'assurer le maintien d'un chemin sur des terres de la Couronne et son accès au public et décrétant un emprunt à ces fins.

Ce règlement décrète un emprunt de 250 000 \$ qui sera remboursée sur 20 ans par les propriétaires du secteur concerné.

- 8. PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES
- 9. RÉS. 195.06.2011 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par la conseillère Nadia Masse APPUYÉE par le conseiller Claude Nantel ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance extraordinaire soit levée et terminée. Il est 18 h 02.

Adoptée

<u>(signature)</u> Gilbert Brassard Maire	<u>(signature)</u> Claire Coulombe Secrétaire-trésorière et Directrice générale
Je, Gilbert Brassard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.	
(signature) Gilbert Brassard Maire	